

TSX INC.

AVIS D'APPROBATION

ORDRE DE SENS INVERSE AU COURS MÉDIAN SEULEMENT « PLUS » (CMO+)

Conformément au processus d'examen et d'approbation de l'information contenue dans l'Annexe 21-101A1 et ses annexes (le protocole), la Commission a approuvé, le 9 avril 2019, les changements importants apportés à l'Annexe 21-101A1 à l'intention de TSX Inc. (la « TSX »), qui reflètent l'ajout d'ordres appelés ordre de sens inverse au cours médian seulement « plus » (« CMO+ »).

Un avis du personnel ainsi que la sollicitation de commentaires de la TSX relativement aux changements proposés ont été publiés sur le site Web de la Commission et dans le bulletin de la Commission le 31 janvier 2019, à (2019), 42 OSCB 1097. Aucun mémoire en réponse à la sollicitation de commentaires n'a été reçu.

La TSX communiquera la date de mise en œuvre.